

BILAN 2015 DES CENTRES DE PREVENTION BIEN VIEILLIR AGIRC-ARRCO

1. CHIFFRES CLES 2015

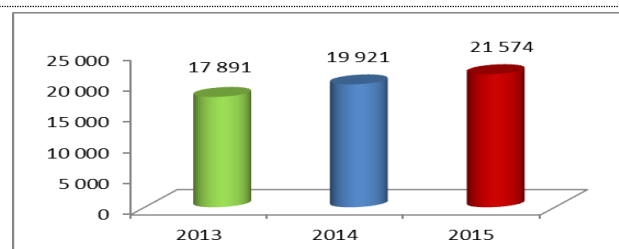
Les chiffres ci-dessous ont été collectés dans le cadre de la demande de financement des centres auprès des fédérations :

• nombre d'unités de bilan autorisé par les fédérations :	26 441	(25 162 en 2014)
• nombre d'auto-questionnaires saisis :	16 247 ¹	(15 617 en 2014)
• nombre d'auto-questionnaires non saisis :	5 327	(3 879 en 2014)
• nombre de personnes reçues dans les centres :	21 574	(19 921 en 2014)
• nombre de personnes de retraités de moins de 75 ans et de plus de 75 ans reçu en bilan : il n'est pas possible de présenter de données comparables pour 2015 ² .		
• nombre bilans spécifiques réalisés (nombre de personnes) :	3 793	(5 120 en 2014)
• nombre d'unités de bilan effectivement réalisées (tous bilans confondus) en UB :	26 282	(25 714 en 2014)
• nombre de bilans non décommandées 48 h à l'avance (nombre de personnes) :	1 940	(2 050 en 2014)
• nombre de personnes exonérées des 15 euros de participation :	2 677	(2 427 en 2014)
• nombre de participants aux ateliers (par cycle) :	3 748	(3 469 en 2014)
• nombre de participants aux conférences :	6 719	(5 635 en 2014)
• nombre de bilans seniors :	264 ³	
• nombre d'accompagnements médicaux et psychologiques (nombre de personnes) :	1 792	

2. ANALYSE DES DONNEES GENERALES

2.1 Nombre de personnes reçues

Les centres ont accueilli 21 574 personnes contre 19 921 en 2014 soit une **progression de 8.3 % en un an** ou encore de **20.6 % depuis 2013** (17 891 personnes).



Nombre personnes reçues dans les centres de 2013 à 2015

2.2 Personnes reçues dans chaque centre

La plupart des centres (14) ont accueilli un nombre de bénéficiaires en progression entre 2013 et 2015 (cf. tableau 2). Trois centres ont vu le nombre de leurs bénéficiaires baisser sur cette période, le centre Chabrol, Les Arcades et le CPA de Grenoble.

Les centres les plus récents (Bordeaux⁴, Nantes, Rennes), comme en 2014, montrent une progression sensible, toujours liée à une montée en charge progressive de leur volume d'activité. Leur niveau d'activité se rapproche désormais de celui d'une partie des centres en activité depuis de nombreuses années.

2.3 Unités bilans réalisés : une progression continue de l'activité

Le nombre d'unités bilans réalisées dans les centres se différencie du nombre de personnes reçues. En effet, le décompte des UB varie en fonction du type de bilan ou d'accompagnement⁵.

¹ Nombre d'états civils saisis sur la base de données Askamon en 2015, dont 11 696 dossiers exploitables (un mode opératoire amélioré sera appliqué en 2016).

² Un changement de barrière d'âge pour la réalisation des deux types de bilans a été décidé pour 2015 (à savoir le nombre de bilans retraités de moins de 80 ans et le nombre de bilans retraités de 80 ans et plus, la limite n'étant plus de 75 ans), mais certains centres l'ont appliqué dès janvier 2015, d'autre en cours d'année - Cf. § 3.1.

³ A partir de 2015, selon le nouveau référentiel commun des centres, les centres doivent compléter les chiffres clés fournis en début d'année N+1 aux fédérations avec le nombre de bilans seniors (plus de 50 ans et non retraités) et le nombre d'accompagnements médicaux et psychologiques.

⁴ Le centre de Bordeaux est le dernier ayant été inauguré le 5 septembre 2014.

Le nombre d'unités bilans autorisées par les fédérations Agirc et Arrco, toutes IRC confondues, est de **26 441 en 2015**, contre 25 162 en 2014 et 23 022 en 2013, soit une progression de près de 14 % entre 2013 et 2015.

En parallèle, le nombre de bilans effectivement réalisés par les centres (tous types de bilans confondus) est de **26 282 UB** (unités bilans), contre 25 714 UB et 22 637 UB en 2013, soit une progression de 16 % en 2 ans.

Le nombre de personnes reçues a progressé plus rapidement que le nombre de bilans effectivement réalisés en une année, en UB, avec une hausse de **près de 21% en 2 ans**. Ainsi, en moyenne, les centres ont réalisé **1.22 UB par personne en 2015** (contre 1.29 UB en 2014).

A fin 2015, le nombre de bilans effectivement réalisés est inférieur aux bilans autorisés (158 unités bilans réalisés en moins), ce qui n'était pas le cas en 2014 (552 unités bilans réalisés en sus).

2.4 Saisie des auto-questionnaires : pas d'amélioration notable

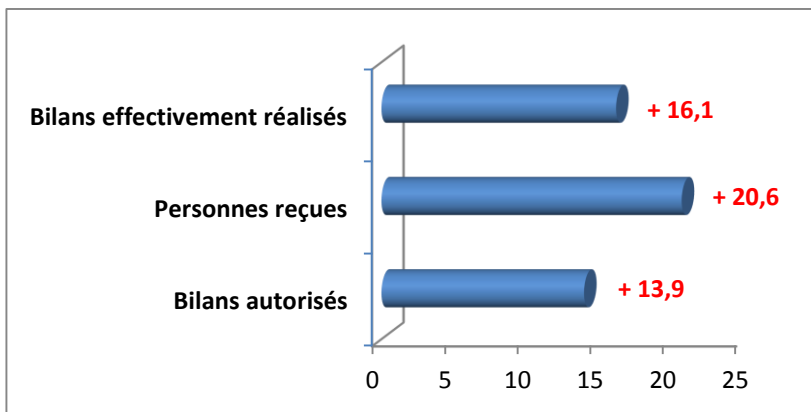
Le nombre d'auto-questionnaires remplis dans les centres à chaque entrée d'une personne dans le parcours de prévention est de 16 247 en 2015 (contre 15 617 en 2014 et 11 096 en 2013). Si on avait observé une progression de la saisie des auto-questionnaires entre 2013 et 2014, on note une stagnation entre 2014 et 2015 (taux de saisie⁶ de 75 % environ).

Les centres connaissent encore des difficultés quant à la saisie des auto-questionnaires dans leurs antennes mobiles. De plus, l'auto-questionnaire a été modifié, comme tous les ans pour l'étude en cours, et certains centres, ayant du retard dans leur saisie, n'ont pu le faire à temps avant le changement de questionnaire.

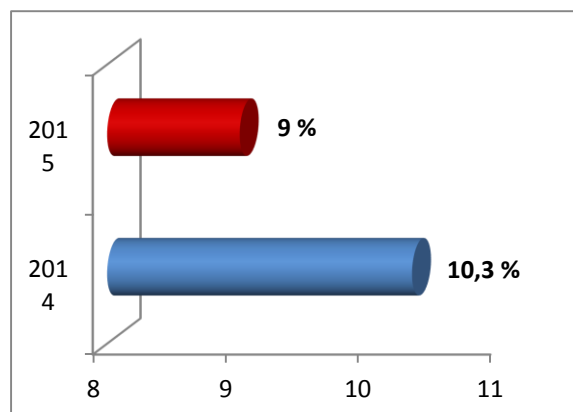
2.5 Bilans non décommandés 48 heures à l'avance

Cette donnée est née courant 2014 de la volonté d'évaluer la part des bénéficiaires prévenant les centres lorsqu'ils ne peuvent plus se rendre au rendez-vous fixé pour réaliser le parcours. C'est un indicateur intéressant du point de vue de l'intérêt que les bénéficiaires portent à l'offre de prévention qui leur est faite, mais aussi du point de vue de l'organisation des centres.

On note une évolution positive en 2015 avec un taux de bilans non décommandé de 9% contre 10,3 % en 2014 et 11 % en 2013.



Evolution entre 2013 et 2015 en %



Part des bilans non décommandés 48h avant en 2014 et 2015

Pour rappel, un des objectifs du référentiel 2015 est notamment de limiter le nombre des rendez-vous non annulés. Les centres mettent en œuvre des outils pour ce faire (sensibilisation des bénéficiaires lors de la prise de rendez-vous, rappel par téléphone ou sms 48 h avant ...). Le financement des personnes qui ne venaient pas et qui ne prévenaient pas le centre a été revu pour simplifier leur comptabilisation : il est acté en mars 2016 qu'au plus tard le 1^{er} juillet 2016, les absents non excusés seront décomptés 0,25 UB sur le quota de l'IRC, avec possibilité d'accueillir le bénéficiaire ultérieurement pour un maximum de 1,75 UB.

⁵ Un bilan moins 80 ans = 1 UB ; un bilan 80 ans et plus = 1.5 UB et un bilan spécifique = 0.5 UB. A cela s'ajoute, les accompagnements médicaux et psychologiques (0.25 UB) et les bilans seniors (1 UB) en 2015.

⁶ Rapport entre le nombre d'auto-questionnaires saisis et le nombre de bénéficiaires reçus.

2.6 Participation financière des personnes reçues

En 2015, 2 677 personnes se présentant pour un bilan de prévention ont été exonérées du paiement de la participation (15 € de frais de dossier) contre 2 427 en 2014, soit **le même taux qu'en 2014, 12,4 % du total des personnes reçues pour un parcours**.

Les écarts entre les centres sont toujours aussi importants et 4 sites en particulier (Marseille, Lille, Rouen et Nantes) présentent un taux élevé (cf. tableaux 3 et 4). Ils témoignent encore une fois d'une différence sensible de composition socio-économique de la population régionale et aussi, sans doute, d'une sélection spécifique lors des envois de courriers d'invitations par les IRC. Cela infirme également l'hypothèse avancée en 2014⁷ : le courrier d'invitation commun aux centres utilisé pour la première fois en 2015 ne semble pas avoir d'influence sur les caractéristiques de la population invitée.

3. EVOLUTION PAR TYPE DE BILANS REALISES

3.1 Bilans en fonction de l'âge : une baisse des bilans dédiés aux plus âgés

Comme précisé en page 1, le changement de barrière d'âge en cours d'année rend difficile une vision nette annuelle en 2015.

Ainsi, 6 centres (Cedip, IRIPS, BV Alsace, CPA, Montpastel et Pirandello) ont pu fournir le nombre de bilans retraités selon la limite des 80 ans et les 11 autres centres, selon la limite des 75 ans.

Les 6 premiers centres représentent un total de 1 095 bilans de 80 ans et plus. Ainsi, les personnes de 80 ans et plus représentent **11,5 %** des personnes reçues dans ces 6 centres.

Les 11 autres centres totalisent 1 987 bilans. Ainsi, **les personnes de 75 ans et plus représentent 16,4 % des personnes reçues dans ces centres**. Pour rappel, la proportion était de **27 % en 2014 pour la totalité des centres**.

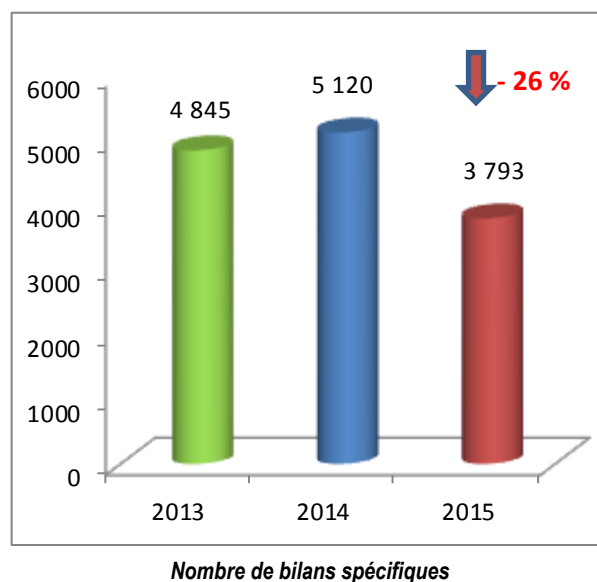
Il faut donc retenir que la **tendance générale** est à une **baisse sensible du nombre de bénéficiaires ayant 75 ans et plus et une progression de ceux ayant moins de 75 ans**. Seuls 3 centres ne suivent pas cette tendance et montrent entre 2014 et 2015, une légère augmentation du nombre de personnes de 75 ans et plus venues en bilan (Chabrol, Lille et Nantes). Pour rappel, le bilan 2014 montrait déjà un début de cette évolution à la baisse des bilans consacrés aux plus âgés dans 5 des 17 centres.

Concernant l'évolution par centre, on retiendra que certains présentent encore des caractéristiques propres : Grenoble (30,5 % de bilans de 80 ans et plus contre 11,6 % dans les autres centres) et les Arcades (31,2 % de bilans de 75 ans et plus contre 16,4 % dans l'ensemble des autres).

3.2 Bilans spécifiques : un net fléchissement

Concernant **les bilans spécifiques**⁸, est pris en considération le nombre de personnes ayant bénéficié d'au moins un bilan spécifique dans un centre (certaines personnes pouvant en avoir réalisé plusieurs, sans dépasser le maximum de 2 UB par bénéficiaire) au cours de l'année 2015.

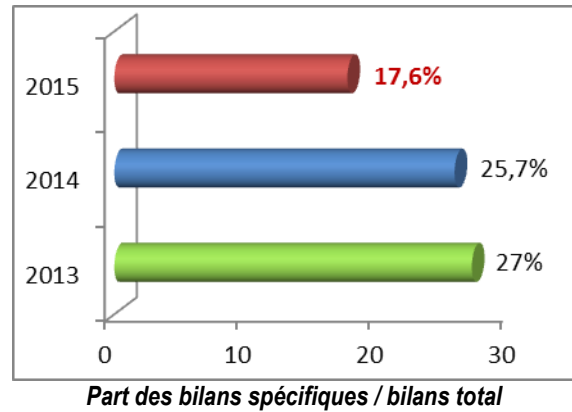
Alors que le nombre de bilans spécifiques réalisés par les centres en 2014 était en légère augmentation par rapport à 2013 (+ 6 %), on observe une **tendance totalement inverse entre 2014 et 2015** puisqu'on note une **baisse de 26 %**.



⁷ Jusqu'à cette date, les IRC utilisaient un courrier d'invitation propre.

⁸ Les bilans spécifiques sont prescrits à certains participants en fonction de leurs besoins à la suite de la consultation médicale et psychologique. Jusqu'en 2014, leur nombre n'était pas limité. A partir de 2015 (nouveau référentiel), leur nombre est limité à trois : mémoire, nutrition, sommeil.

Il faut également retenir que, en pourcentage, **les bilans spécifiques représentaient environ un quart** des bilans réalisés au total en 2013 et en 2014 et ne représentent plus que **17,6 % des bilans** (en nombre de personnes).



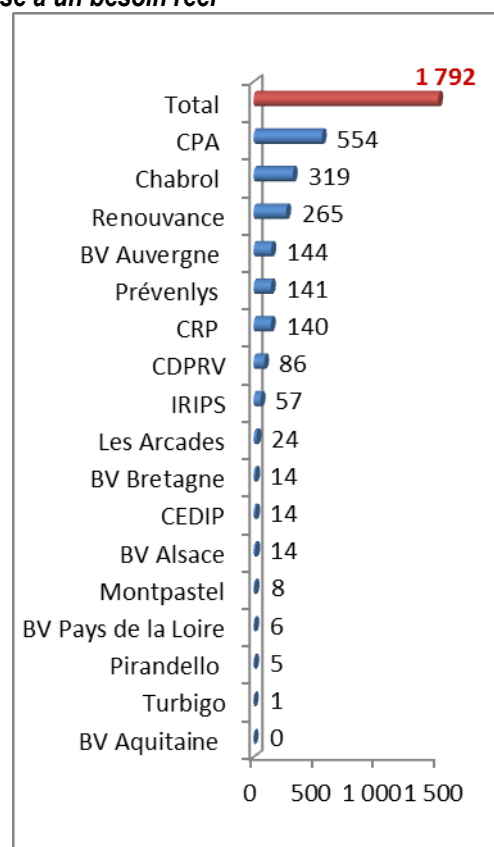
Il s'agit d'une **évolution tout à fait positive car souhaitée dans le cadre de l'harmonisation des centres et de l'application du nouveau référentiel**. De fait, le temps complémentaire utile à ces bilans est progressivement intégré au bilan dédié pour les plus de 80 ans pour lequel le temps prévu est dorénavant de 1 h 30.

3.3 *Accompagnement médical et psychologique : une réponse à un besoin réel*

Cette forme de bilan est nouvelle et fait partie du nouveau référentiel des centres. En effet, alors que les bilans spécifiques ne sont pas nécessaires pour tous les bénéficiaires, des **accompagnements « post bilans »** peuvent parfois répondre à un besoin chez ces derniers. Ces accompagnements peuvent s'assimiler à une **consultation médicale ou psychologique complémentaire**⁹. Ce dispositif est particulièrement mis en place pour l'accompagnement des bénéficiaires par les psychologues sans qu'il s'agisse pour autant d'engager une thérapie. Cet accompagnement peut se dérouler en 2 ou 3 séances (de 45 mn environ) sur plusieurs mois (un an maximum).

Ces accompagnements semblent répondre à un **réel besoin** puisqu'on en dénombre **1 792 en 2015**, première année de mise en œuvre, soit **8,3 % du total des personnes reçues en bilans**.

De fait, l'évolution observée, entre la baisse des bilans spécifiques et l'augmentation progressive des accompagnements correspond à un souhait d'adapter les formes de bilans proposés aux besoins des bénéficiaires.

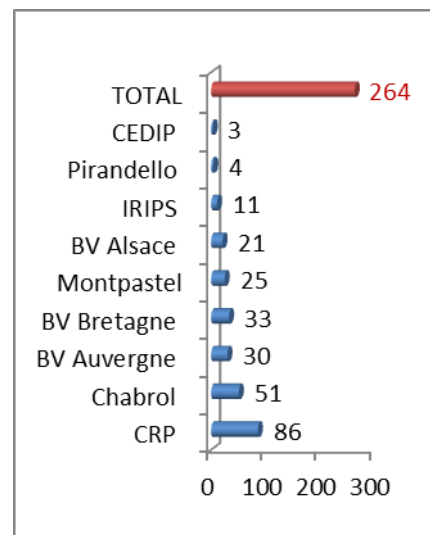


Nombre d'accompagnements médico-psychologiques en 2015

⁹ Ils sont comptabilisés 0.25 UB alors que les bilans spécifiques le sont à 0.5 UB. Ils entrent dans le quota maximum de 2 UB par bénéficiaire.

3.4 Bilans seniors : une action qui doit prendre ses marques

Autre nouveauté du référentiel des centres : le **bilan senior** proposé par certains centres en 2015. Cette offre de prévention primaire est accessible dès 50 ans pour les actifs, proposée en entreprise, ou pour les chômeurs, les inactifs (ayant cotisé à l'Agirc et/ou l'Arrco) et les aidants¹⁰. En 2015, année de démarrage, **ce bilan a concerné 264 personnes réparties sur 9 centres**. 8 centres ne mettront en place ce nouveau protocole qu'en 2016.



Nombre de bilans seniors réalisés en 2015

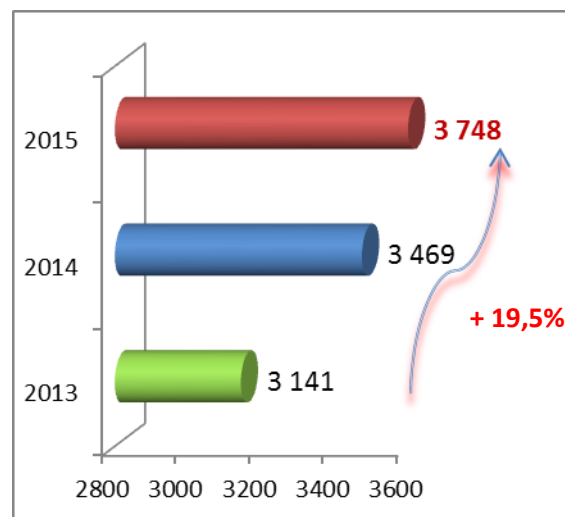
4. EVOLUTION DES ACTIONS COLLECTIVES

Pour rappel, le parcours de prévention comprend une analyse des habitudes de vie, un entretien avec un médecin et un entretien avec un psychologue, la production d'une ordonnance de prévention et, si nécessaire, la proposition d'ateliers et/ou de conférences.

4.1 Les ateliers

Les participants aux cycles d'ateliers sont, dans l'ensemble des centres, **en progression constante depuis 2013** avec 3 141 participants en 2013, 3 469 en 2014 et 3 748 en 2015.

Ainsi, on retient une **progression de 8 % entre 2014 et 2015** (soit une hausse de 19,5 % entre 2013 et 2015).



Evolution de la participation aux cycles d'ateliers 2013 à 2015

Selon les centres, la situation est très différente (cf. tableau 7). Certains centres privilégient toujours l'organisation d'ateliers par rapport aux conférences ou aux tables rondes. Contrairement à l'année dernière, la configuration des centres joue moins car l'harmonisation des normes en termes de locaux leur permet logiquement d'organiser tous types d'actions collectives sauf exception.

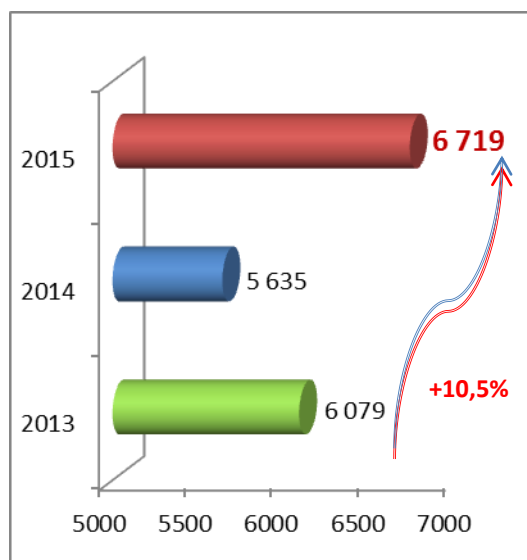
A noter que certains centres ont connu une forte progression du nombre de participants, notamment Rouen et Bordeaux, et dans une moindre mesure, Lille et Nantes, soit pour 3 d'entre eux, les plus récemment ouverts.

Il est à noter que, pour les centres l'ayant mentionné, on relève une moyenne de 9 à 10 personnes par cycle d'ateliers.

¹⁰ Pour rappel, ce cycle spécifique doit comprendre : une conférence (sommeils, nutrition, activité physique, vie affective et sexuelle), un questionnaire de repérage et un bilan individuel médico-psycho-social adapté destiné à repérer les facteurs de risque. Il faut préciser qu'une partie des bilans seniors n'ont pas été réalisés exactement selon ce protocole, en cours d'application.

4.2 Les conférences

Contrairement à l'année 2014¹¹, on note une **progression** du nombre de participants aux conférences **entre 2014 et 2015 (+ 19.3%)**, et de ce fait, sur trois ans, de 2013 à 2015, une hausse de 10.5 %.



Evolution de la participation aux conférences 2013 à 2015

Le *tableau 8* montre également une grande disparité entre les centres du point de vue du nombre de participants. Deux centres voient leur participation fortement augmenter (Chabrol¹² et Les Arcades) ; d'autres voient la participation baisser sensiblement (Lyon) ou plus légèrement (Lille, Pirandello, Rennes).

5. CONCLUSION GENERALE

L'activité des centres de prévention Bien Vieillir Agirc-Arrco témoigne, entre 2013 et 2015, d'évolutions significatives :

- **une progression de l'activité de plus de 20,6 % en nombre de personnes reçues pour un parcours de prévention et de 16,1 % en nombre d'unités bilan ;**
- **les centres les plus récents poursuivent leur montée en charge et présentent une hausse importante du nombre de personnes reçues ;**
- **le taux de saisie des auto-questionnaires par les centres reste au même niveau (75 %) entre 2014 et 2015, mais le nombre de bilans non décommandés 48 h à l'avance montre une évolution positive à la baisse (9 % en 2015 contre 10 ; 3 % en 2014) ;**
- **globalement, 12 % des personnes reçues dans les centres ont été exonérées de la participation demandée pour le parcours de prévention, comme en 2014, principalement sur 4 sites ;**
- **concernant le type de bilans réalisés :**
 - o **la part des bilans pour les plus âgés est en diminution alors que celle des bilans dédiés aux seniors progresse,**
 - o **la part des bilans spécifiques présente une forte baisse (- 26 %) entre 2014 et 2015 et représente 17,6 % des bilans,**
 - o **les accompagnements médicaux et psychologiques, nouveauté du référentiel 2015, semblent répondre à un réel besoin (8,3 % des personnes reçues en bilan),**
 - o **et les bilans seniors, également nouveauté 2015, ont concerné 264 personnes sur 9 centres ;**
- **concernant les actions collectives menées dans les centres, on retient, depuis 2013, une progression constante de la participation aux ateliers avec près de 3 750 participants en 2015 (+ 8 % entre 2014 et 2015), de même pour les conférences avec plus de 6 700 bénéficiaires (+ 19,3 %).**

L'année 2015 aura été une année charnière pour les centres avec la mise en œuvre concrète du nouveau référentiel à partir du 1^{er} juillet 2015. Tous les centres ont dû mettre en place des actions nouvelles (accompagnements médicaux et psychologiques, bilans seniors) avec plus ou moins de succès sur le premier semestre, et des efforts importants ont déjà été accomplis dans ce sens depuis la mi-2015.

Le total de 25 000 bilans (personnes reçues) à l'horizon 2016 reste un objectif raisonnable à atteindre, d'autant que le nombre de bilans délocalisés progresse régulièrement dans tous les centres.

Enfin, les partenariats noués par les centres sont sur la voie de la consolidation (CRCAS, Carsat, mais aussi MSA, Dialogue & solidarités), tandis que de nouvelles expériences se mettent en place avec différents types d'acteurs des territoires. Les médecins-directeurs sont de plus en plus souvent sollicités pour intervenir lors de conférences ou de stages en dehors du centre. Les centres prennent sans conteste une envergure territoriale nouvelle.

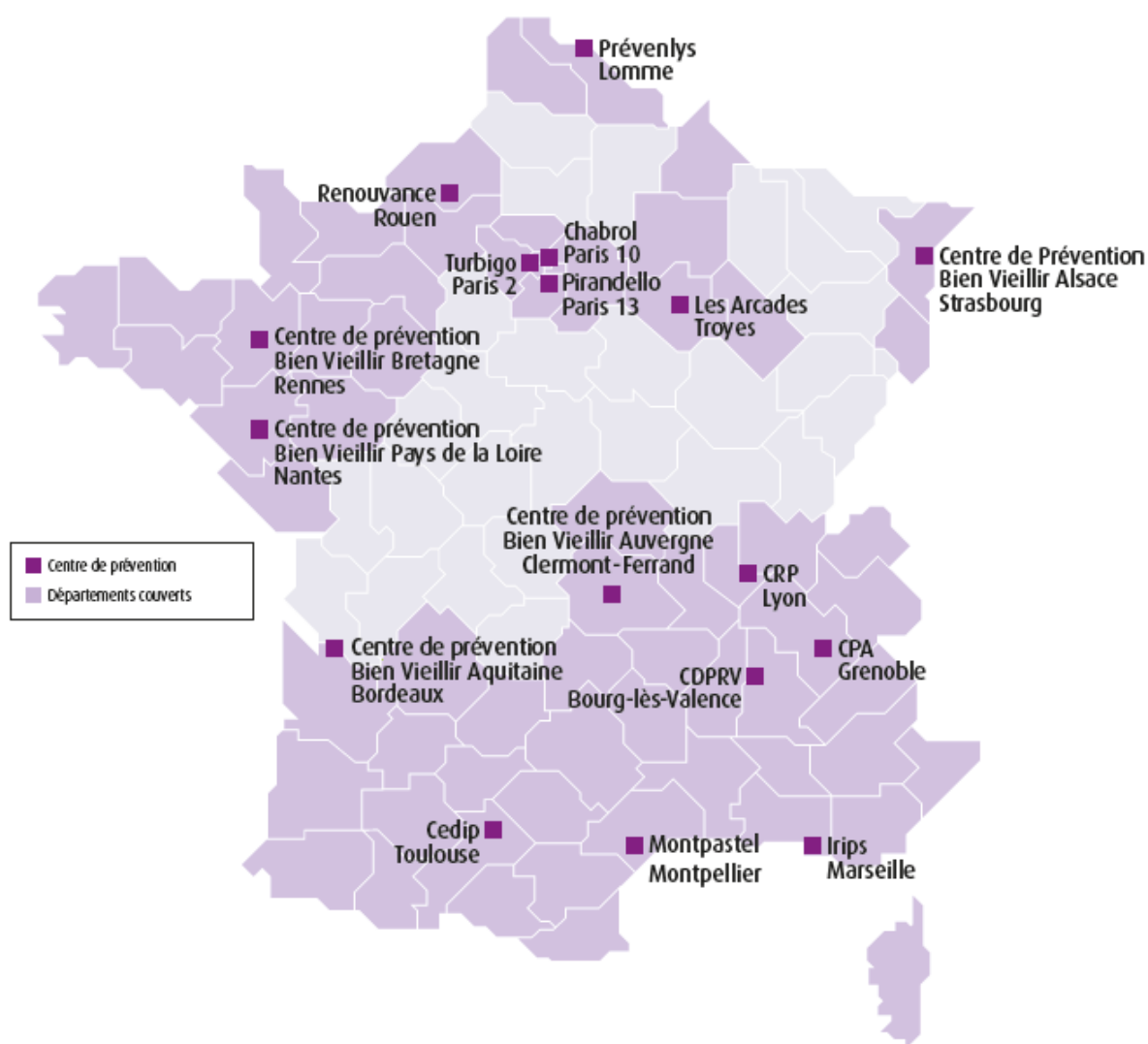
¹¹ Une baisse avait été observée entre 2013 et 2014 de 7 %.

¹² Le chiffre très important atteint dans le centre de Chabrol provient de 23 conférences organisées notamment sur le thème des aidants et de conférences *La santé en mouvement*.

Tableau 1 : Carte nationale des centres de prévention en 2015



Localisation des centres de prévention Bien Vieillir Agirc-Arrco en 2015



Pour en savoir plus :
www.agircarrco-actionsociale.fr

Tableau 2 : Nombre de personnes reçues dans les centres en 2013 et 2015

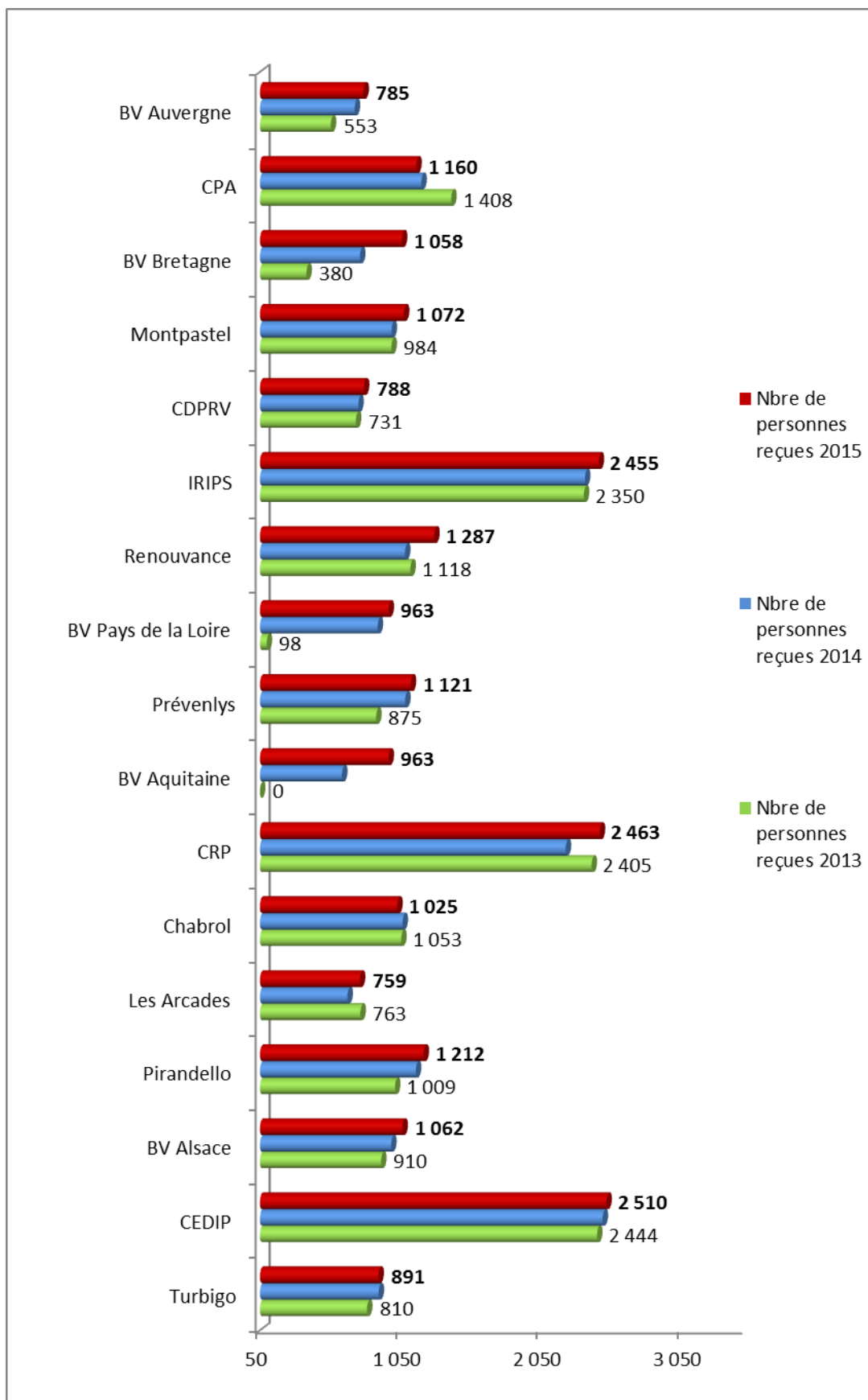


Tableau 3 : Nombre de personnes exonérées de la participation des 15 € par centre en 2014 et 2015

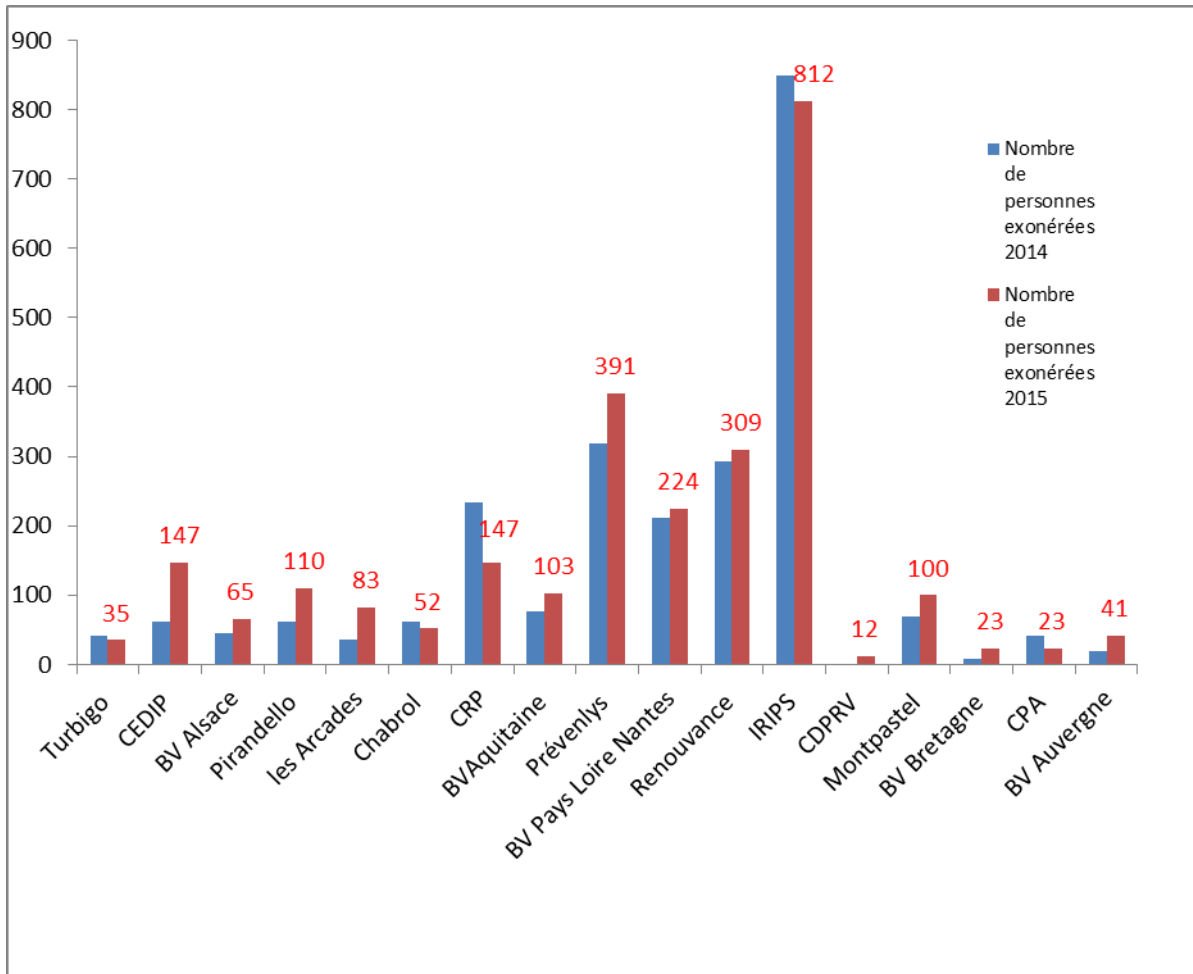


Tableau 4 : Part (%) des personnes exonérées par centre en 2015

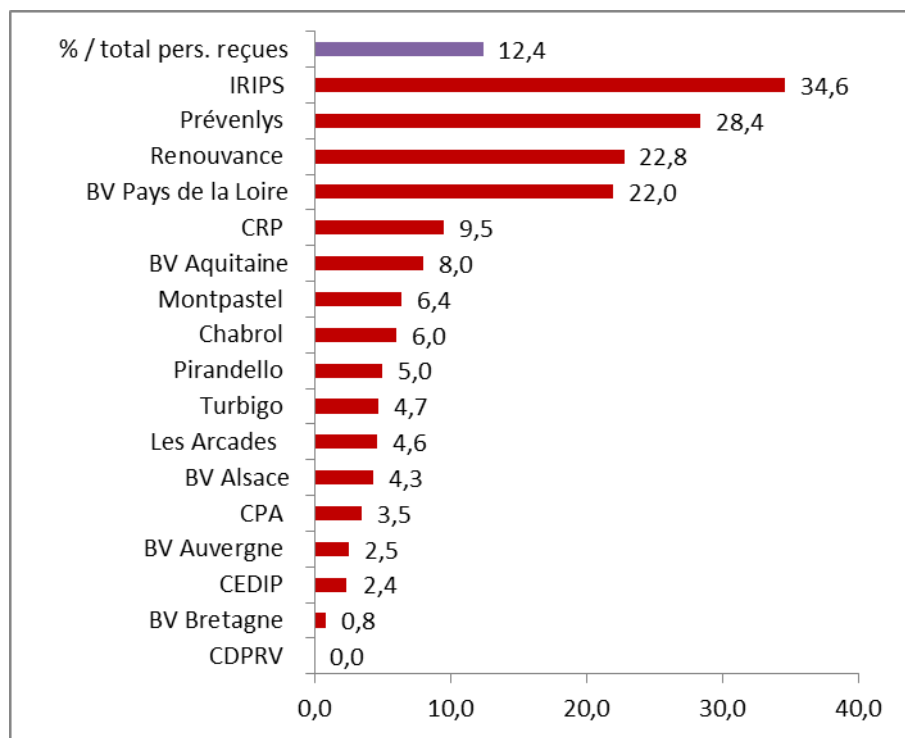


Tableau 5 : Part des bilans 80 ans et plus par centre en fonction du total des bilans réalisés en 2015

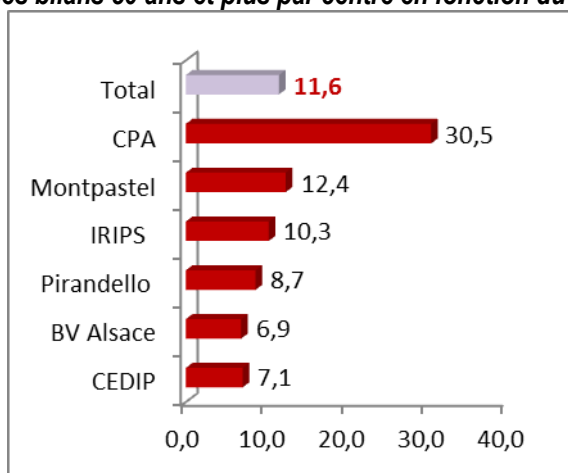


Tableau 6 : Part des bilans 75 ans et plus par centre en fonction du total des bilans réalisés en 2015

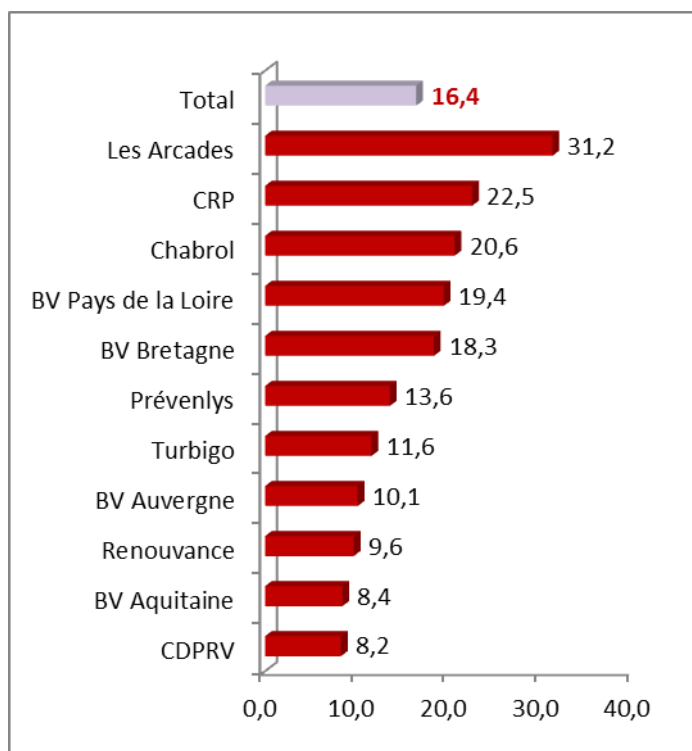


Tableau 7 : Nombre de participants aux ateliers par centre en 2014 et 2015

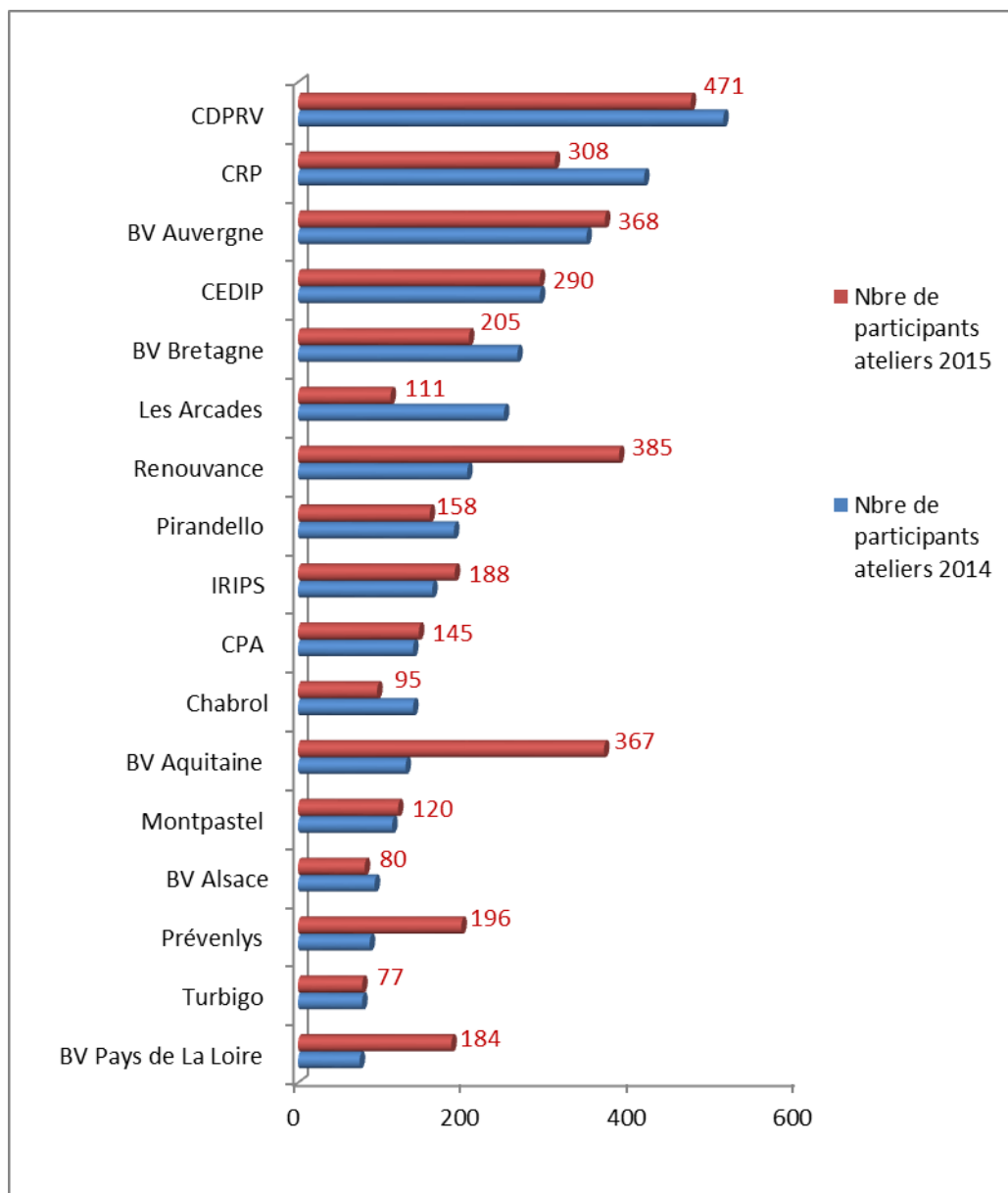


Tableau 8 : Nombre de participants aux conférences par centre en 2014 et 2015

